

CONSULTATION NATIONALE

(N° 2013 A 2111)

Dans le cadre de ses activités socioculturelles, le Département Social de la STEG se propose de lancer une consultation nationale N° 2013 A 2111 pour l'organisation d'un voyage en Turquie (2ème voyage) au profit de fils d'agents STEG âgés de 17 à 20 ans du 28 Août au 04 Septembre 2013.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de la Consultation. Elles doivent parvenir à la STEG, sous triple enveloppes cachetées par voie postale en recommandée ou par Rapid Poste ou déposée au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge), au plus tard le **Lundi 29 Juillet 2013 à 13H30** à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Commission des Achats Communs (DAG)

de la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz

38 Rue Kemal ATATURK – 1021 TUNIS

CONSULTATION NATIONALE N° 2013 A 2111 : ORGANISATION D'UN VOYAGE EN TURQUIE (1^{ER} VOYAGE) AU PROFIT DE FILS D'AGENTS STEG AGES DE 17 A 20 ANS DU 28 AOUT AU 04 SEPTEMBRE 2013

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- * Un certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (original ou copie certifiée conforme).
- * Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (original ou copie certifiée conforme).
- * Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur, le soumissionnaire qui est en état de redressement amiable est tenu de présenter une déclaration à cet effet (original).
- * Une déclaration sur l'honneur, présentée par le soumissionnaire, spécifiant son engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par soi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- * Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans.

La validité des offres sera de 90 jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué auprès de la DRH/ Département Social / Bâtiment G 1^{èr} étage, 38 Rue Kemal ATATURK – Tunis-TUNISIE Tel : 71 347 135, <u>sur demande écrite et contre</u> paiement de la somme de 30 Dinars non remboursable.

Ne peuvent participer à La Consultation que les soumissionnaires ayant, d'une façon régulière, retiré le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers n'est pas publique.